

## ARRÊTÉ N° 2022\_257

### **FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE SUITE AUX DÉSIGNATIONS PAR LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

#### **LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.149-2 et L.149-3 et D.149-1 à D.149-13 ;

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu le décret n°2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) ;

Vu l'élection le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n°2021-651 du 2 septembre 2021 donnant délégation de signature à M. Benjamin Voisin, directeur général adjoint des services du Département ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n°2022-151 du 9 mai 2022 fixant la liste des membres du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'approbation par les membres du CDCA lors de la réunion d'installation du 17 mai 2022, de la liste des 5 personnes physiques ou morales du 4<sup>ème</sup> collège ;

Considérant que le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie est une instance consultative présidée par le président du conseil départemental, ou son représentant, composée de deux formations spécialisées l'une relative aux personnes âgées et l'autre relative aux personnes handicapées ;

Considérant que le président du conseil départemental arrête la liste nominative des membres du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

## ARRÊTE :

**ARTICLE PREMIER.** - Le président du conseil départemental, représenté par M. Stéphane Blanchet, vice-président en charge de l'autonomie des personnes, préside le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Seine-Saint-Denis,

**ARTICLE 2.** - La liste des membres de la formation spécialisée relative aux personnes âgées est fixée comme suit :

**- 1<sup>er</sup> collège : représentants des usagers retraités, personnes âgées, de leurs familles et proches aidants**

- Représentants des usagers retraités, personnes âgées, de leurs familles et proches aidants

Organisme	Titulaire	Suppléant
La Compagnie des Aidants	MARCHAND Estelle	DE WERBIER Marie
UDAF 93	MENDES DA COSTA Maurice	AMROUCHE Nacéra
ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA	CHEVY Jean-Claude	GUERESSE Michèle
ASSOCIATION NATIONALE DE RETRAITÉS GROUPE 93	FOULQUIER André	BLANQUET Guy
France bénévolat 93	GOLI Diane	PIERRON Patrick

- Représentants des personnes retraitées désignés sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national :

Organisme	Titulaire	Suppléant
UTR CFDT de Seine-Saint-Denis	PINGLIN Philippe	LAFAY Brigitte
Union Départementale CGT 93	COUDE Evelyne	ROUAULT Alain
UD93 CFE-CGC- Fédération SMIDEF	GARNESSON Daniel	MOUCHONNIERE Joaquin
UD CFTC 93	DUFFAU Jean-Marc	DUBESSET MOREAU Brigitte
FO Seine-Saint-Denis	BOUNIOL Michel	WOETS Daniel

- Représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Union Française des Retraités- UFR	PERRIER Gérard	RUBIO Emile
FNAR	OLLIVET Catherine	LAINÉ Béatrice
FSU	MASSON Monique	SOUCHET Josiane

**- 2<sup>e</sup> collège :représentants des institutions**

- Représentants du Département de la Seine-Saint-Denis :

Titulaire	Suppléante
SEVEN Elodie	TOUIL Halima
VERGIER Elsa	DEMONCHY Valérie

- Représentants des autres collectivités :

Ville	Titulaire	Suppléante
Neuilly-sur Marne	DIABY Djénéba	SICE Céline
Saint-Denis	MARTINIE-JAMAR Sandrine	FILHOL Oriane

- Représentant de la DRIEETS, direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités :

Titulaire	Suppléant
Le directeur de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis	Son représentant

- Représentant de l'agence régionale de santé :

Titulaire	Suppléante
TALBOT Stéphanie	GARREC Anne

- Représentant de l'agence nationale de l'habitat dans le département :

Titulaire	Suppléant
La directrice de l'unité départementale de l'Hébergement et du Logement de Seine-Saint-Denis	Son représentant

- Représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie :

Organisme	Titulaire	Suppléant
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE ILE DE France	ABITBOL Avi	GUILLEMOT Daniel
CNAV	LE DORE-GOOGWIN Ariane	FLOUQUET Christiane
CPAM	MAZILU Sandrine	GARNIER Pierre

- Représentant des institutions de retraite complémentaire :

Organisme	Titulaire	Suppléante
AGIRC ARRCO Ile de France	MONCOURTOIS Florence	RAMOS Véronique

- Représentant des organismes régis par le code de la mutualité :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Mutualité Française Ile-de-France	ZAMORD Muriel	GOUZOUGUEC Stéfan

**– 3<sup>e</sup> collège : représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées**

- Représentants des organisations syndicales représentatives de salariés :

Organisme	Titulaire	Suppléant
UNION DEPARTEMENTALE CFDT 93	MADIATA Nicky	DELBARRE Nicolas
CFE-CGC (UNIR)	KEVASSEY Guy	MARSOLLIER Clément
FO Seine-Saint-Denis	GRANVILLE Huguette	ETIENNE BOUNIOL Françoise

- Représentants des organisations syndicales représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux :

Organisme	Titulaire	Suppléant
ADEF RESIDENCES EHPAD le Laurier Noble	LOEUB Jeanne	<i>Non désigné</i>
AD-PA (citoyennage)	PRONO Edouard	LE MAUX Marie
FEPEM - Fédération des particuliers employeurs	KERRAD Michèle	STERVINOUSophie
GROUPE SOS SENIOR	CHIKHAOUI Mohamed	LE BLEVEC Monica

- Représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées :

Organisme	Titulaire	Suppléante
PETITS FRERES DES PAUVRES	KIMINOUSidgie	METENIER Chantal

**ARTICLE 3.** - La liste des membres de la formation spécialisée relative aux personnes handicapées est fixée comme suit :

**– 1<sup>er</sup> collège : représentants des usagers**

- Représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants :

Organisme	Titulaire	Suppléant
AFASER	PRIVAS Isabelle	<i>Non désigné</i>
ARPEI	LOCATELLI Jean-Claude	STEINFELD Jean Alain
Association France Parkinson-Comité Départemental de Seine Saint Denis	MARCHAND Pascaline	JOSEPH Monique
APAJH Seine-Saint-Denis	HULIN Serge	LENOIR Dominique
Association Bol d'Air	LE BRONNEC Jean-Paul	<i>Non désigné</i>

APF France handicap	KOUASSI Benjamin	<i>Non désigné</i>
LES FLEURS D'AURORE	NOOMANE Dalila	<i>Non désigné</i>
APEI - Les Papillons Blancs de Vincennes	SAGEON Jean-Camille	DUPONT Michel

**- 2<sup>e</sup> collège :représentants des institutions**

- Représentants du Département de la Seine-Saint-Denis :

Titulaire	Suppléant
COTTINEAU Clotilde	GLIKSOHN Marie
GALLO Christelle	LOUESDON Thierry

- Représentants des autres collectivités :

Ville	Titulaire	Suppléant
Neuilly-sur Marne	SICE Céline	DIABY Djénéba
Drancy	BENZIMRA Luisa	FATEALY Johar

- Représentant du conseil régional d'Île-de-France

Titulaire	Suppléant
ADLANI Farida	MARTIN Murielle

- Représentant de la DRIETS, direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités :

Titulaire	Suppléant
Le directeur de l'unité départementale de la Seine-Saint-Denis	Son représentant

Représentant du recteur d'académie :

Titulaire	Suppléant
Le directeur académique des services de l'éducation nationale	Son représentant

- Représentant de l'agence régionale de santé :

Titulaire	Suppléante
TALBOT Stéphanie	GARREC Anne

- Représentant de l'agence nationale de l'habitat dans le département :

Titulaire	Suppléant
La directrice de l'unité départementale de l'Hébergement et du Logement de Seine-Saint-Denis	Son représentant

- Représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie :

Organisme	Titulaire	Suppléant
CNAV	LE DORE-GOOGWIN Ariane	FLOUQUET Christiane
CPAM	MAZILU Sandrine	GARNIER Pierre

- Représentant des organismes régis par le code de la mutualité :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Mutualité Française Ile-de-France	ZAMORD Muriel	GOUZOUGUEC Stéfan

**– 3<sup>e</sup> collège : représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes handicapées**

- Représentants des organisations syndicales représentatives de salariés :

Organisme	Titulaire	Suppléant
UNION DEPARTEMENTALE CFDT 93	BOUMGHAR Mimia	AÏT OUAKLI Meddi
UD93 CFE-CGC - Fédération FFASS	BOURGEOIS-PROVINI Catherine	DROT Eric
FO Seine-Saint-Denis	ETIENNE BOUNIOL Françoise	GRANVILLE Huguette
FSU 93	IGNAME Frédéric	<i>Non désigné</i>

Représentants des organisations syndicales représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux :

Organisme	Titulaire	Suppléante
GAPAS	ACHOUR Saléha	PAGES Claire
COALLIA	RAOUF Eric	<i>Non désigné</i>
UNIRH93 (CAP EMPLOI 93)	SEURIN Franck	DAS NEVES Bénédicte
URIOPSS Île-de-France	SEDDIK Baubeker	DARCY Hélène

- Représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien de la participation des personnes handicapées :

Organisme	Titulaire	Suppléante
AFM-TELETHON	ESPAGNE Julie	CORDEAU Patricia

**ARTICLE 4.** - La liste des membres du quatrième collège, commun aux deux formations spécialisées, est fixée comme suit :

- Représentant des autorités organisatrices des transports :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Conseil régional Ile -de- France	CERRIGONE Christine	TORO Ludovic

- Représentant des bailleurs sociaux :

Organisme	Titulaire	Suppléant
LOGIREP- Groupe POLYLOGIS	DEVELAY Hadrien	<i>Non obligatoire</i>

- Un architecte urbaniste :

Organisme	Titulaire	Suppléant
RAW- PLAYGROUND	SICARD Guillaume	<i>Non obligatoire</i>

- Cinq personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme
  - La Trame- Mutuelle la mayotte / association A Plaine Vie
  - Le comité départemental olympique et sportif – CDOS 93
  - La Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis – FCS93
  - Mme Cindy Barotte, président de l'association Culturelle Alzheimer – ARTZ
  - M. Jean-Michel Turlik, directeur territorial au sein de l'association des établissements du Domaine Emmanuelle – AEDE

**ARTICLE 5.** - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

**ARTICLE 6.** - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *recueil des actes administratifs du Département*.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Signé par : Benjamin Voisin  
Date : 10/08/2022  
Qualité : Directeur Général Adjoint Pôle  
Solidarité

Date d'affichage du présent acte,  
le

**1 0 AOUT 2022**

Date de notification du présent acte,  
le

**1 2 AOUT 2022**

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le

**1 6 AOUT 2022**

